

MUNICIPALITÉ DE BOLTON-OUEST

AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE #2017-08-0009

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Me Jean-François Grandmont, directeur-général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance extraordinaire du Conseil municipal de Bolton-Ouest le 2 octobre 2017 à 19h30 au 9, chemin Town Hall à Bolton-Ouest.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : #2017-08-0009.

Nature et effets de la demande #2017-08-0009 :

Permettre l'implantation d'une résidence dans une zone où la pente moyenne est de 29%, lorsque l'implantation d'une construction dans une zone de pente doit être située sur un plateau où la pente naturelle est inférieure à 15%, conformément à l'article 17.3.1 du Règlement sur le zonage #264-2008.

Identification du site concerné : L'emplacement visé par la présente demande est situé sur le lot # 6 074 821 du cadastre du Québec (matricule : 9009-30-1680), situé sur le chemin Crow Hill à Bolton-Ouest, entre les numéros civiques 1 et 3 du chemin Crow Hill.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande.

Donnée à Bolton-Ouest, ce 15 septembre 2017.



Me Jean-François Grandmont, OMA
Directeur-général et secrétaire-trésorier